

Assemblée plénière du 28 mars 2019

L'AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC DOIT REVENIR DANS LE GIRON PUBLIC

Vœu présenté par Danielle Azemar, Thierry Cotelte, Liem Hoang Ngoc, Myriam Martin, Marie Meunier-Polge, Dominique Satgé, Jean-Christophe Sellin, Guilhem Serieys

Durant ces 4 ans, citoyens, associations de riverains et comités de quartier, syndicats, organisations politiques et élu-e-s de Toulouse, de la Haute-Garonne et de la Région, se sont battus, mobilisés, sont allés en justice pour revenir sur la privatisation scandaleuse de la gestion de l'aéroport Toulouse-Blagnac.

La lutte contre la privatisation de l'aéroport de Toulouse Blagnac peut être en passe d'aboutir. En effet, l'avis du rapporteur public auprès de la Cour administrative d'appel conclut sur la possibilité d'annuler tout ou partie de la procédure de privatisation, c'est une première victoire dont il faut se féliciter.

Cette privatisation a bénéficié et continue de bénéficier aux seuls spéculateurs. Casil Europe, l'actionnaire privé n'est intéressé que par le pillage de la trésorerie et l'opération juteuse de 200 millions d'euros, qu'il pourrait réaliser par la revente de ses actions. De plus l'explosion du trafic aérien, en particulier la nuit, s'est effectué au mépris de l'environnement et des conditions de vie des riverains et de leur santé. Cette privatisation, au-delà des aspects juridiques, est illégitime.

Peu importe la nationalité des actionnaires privés, ils seraient français que cela ne changerait rien à notre position : seul le public peut garantir l'intérêt général et il n'est plus tolérable de brader des biens financés par l'argent public. Cette expérience calamiteuse doit servir de leçon, notamment pour s'opposer à la privatisation voulue par le pouvoir Macron, d'ADP (Aéroports de Paris), dans le cadre de la loi PACTE, mais plus largement du patrimoine de l'Etat que ce gouvernement veut brader et abandonner aux intérêts de quelques-uns.

L'aéroport de Toulouse Blagnac doit revenir dans le giron de la puissance publique car il est un des outils stratégique indispensable d'aménagement du territoire et d'indépendance industrielle du secteur aéronautique de notre Région.

L'appui de notre assemblée régionale pourrait être décisif, aux côtés du collectif contre la privatisation de la gestion de l'aéroport Toulouse-Blagnac, pour obtenir la nullité de la cession des actions de l'Etat à Casil Europe.

Thierry COTELLE

